

La lettre

de votre Conseiller Général

N°1 mai 2009



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Voici un an, je me présentais à vous pour solliciter vos suffrages lors de l'élection cantonale de Mars 2008. Vous m'avez très majoritairement accordé votre confiance. Depuis, je travaille avec détermination aux intérêts du Canton de Charolles.

Je me fais un devoir, par cette publication, de vous rendre compte de cette année passée à vos côtés, à votre service. Dans ces quelques pages, vous trouverez le compte rendu de mes actions, mes prises de positions sur le canton, sur le département et parfois au-delà.

Mes fonctions au sein de l'institution départementale.

Arrivé en mars 2008 comme nouveau Conseil Général, mon canton d'origine m'a naturellement valu d'être nommé à la Commission Développement Agricole et Rural (Vice Président).

Fin Juin, le décès brutal de mon ami Daniel Decerle, à qui je souhaite rendre ici un vibrant et sincère hommage, a occasionné un léger remaniement au sein du Conseil Général. Ainsi, je me suis vu proposer par le Président Montebourg, la possibilité d'entrer à la Commission Permanente. Cette commission traite « des affaires courantes du département », ce qui me permet d'être informé directement de toutes les actions et de connaître l'ensemble des règlements qui organisent le fonctionnement et l'intervention du Conseil Général.

Cette entrée à la Commission Permanente s'est accompagnée de ma nomination à la Présidence de la Commission Education, Jeunesse et Sports. Tout cela pourrait paraître à certains assez anecdotique, sachez qu'il n'en est rien. Après avoir gagné la confiance des Charollais, votre confiance, je pense être parvenu en quelques mois à gagner également la confiance de mes pairs et celle du Président Arnaud Montebourg.

Les grandes lignes de mon action.

Ces responsabilités acquises en entraînent bien d'autres, parfois bien au-delà du canton de Charolles. Peu visible localement, la part de travail à Mâcon voire à Dijon (car une coordination à l'échelle de la région est souvent nécessaire) est considérable mais contribue au rayonnement de notre canton.

Cependant ces activités, -j'y veille scrupuleusement-, ne m'écartent en rien du travail de fond sur notre canton. Si vous suivez la presse vous pouvez témoigner de la présence assidue de votre Conseiller Général à de nombreuses manifestations locales. Une vraie présence et un soutien, tant aux élus qu'en direction des associations, marquent cette volonté déterminée d'agir à vos côtés.

Il y a aussi des enjeux d'envergure nationale qui ont une incidence directe sur votre vie quotidienne et sur laquelle votre Conseiller Général est en première ligne. Je pense à la dénonciation de l'aberration que constitue la fermeture du Tribunal d'Instance de Charolles.

Je pense aussi au scandale qu'est l'installation, aujourd'hui programmée, de péages sur la RCEA.

Le message de l'Etat qui, jour après jour, se désengage est aujourd'hui clair : on ne peut plus compter sur lui, il nous faudra, dorénavant, nous débrouiller par nous-même. Dans un contexte de plus en plus difficile, il est donc heureux que le Conseil Général veille à ce que subsistent, chez nous, des formes affirmées de solidarité.

Par ce petit feuillet forcément trop restreint pour résumer un an d'action je souhaite vous associer au travail accompli à votre service et à vos côtés, dans le respect du mandat que vous m'avez confié en mars 2008.

NOUVEAU !

Une permanence,
10 Rue des Halles
71120 CHAROLLES

sur Rendez-vous uniquement
03 85 39 76 15 (heures de bureau)

Christian BONNOT

Conseiller Général - Président de Commission Education Jeunesse et Sports
10 Rue des Halles 71120 CHAROLLES - 03.85.24.21.97 - 06.85.85.17.68

Email : christian.bonnot1@aliceadsl.fr

<http://christianbonnot.charolles.info>

Canton de CHAROLLES



Christine RONDEPIERRE

vous présente

Le Fond d'Aide Départemental d'Aide à la vie Associative Locale

Objectifs :

Le Fond Départemental d'Aide à la Vie Associative Locale a pour objectif de permettre la création de nouvelles associations mais aussi l'organisation de projets d'animation locale apportant une véritable plus-value au canton.

Pour qui ?

Le FDAVAL s'adresse aux associations locales. Les projets doivent se dérouler en Saône et Loire.

Il peut s'agir :

- d'une création d'association
- de l'organisation d'une manifestation ou d'une animation locale ou cantonale

Pour l'une comme pour l'autre, les associations doivent œuvrer dans le domaine du sport, de la jeunesse, de la culture, du tourisme ou des loisirs culturels ou sportifs.

Modalités d'intervention :

La subvention octroyée par le FDAVAL ne peut se cumuler avec une autre aide du Conseil Général et ne peut être inférieure à 150 Euros.

Cette aide ne se substitue pas aux financements habituels apportés par les communes pour l'animation de leur territoire.

Le FDAVAL doit être considéré comme un levier pour la réalisation de projets ou de manifestations qui ne pourraient exister sans cette aide.

Les dossiers sont à retirer et à remettre une fois complétés au Conseiller Général du canton.

Une commission cantonale se réunit, émet un avis et propose un montant de l'aide.

Cette commission est composée de représentants de chaque commune du canton et du Conseiller Général.

Les dossiers sont ensuite adressés au Département, puis présentés et soumis au vote de la Commission Permanente du Conseil Général.

☆☆☆☆☆☆

Pour 2008 : Chaque association a reçu un courrier d'information concernant le fonctionnement du FDAVAL.

Cette année, 10 associations ont déposé un dossier.

Il nous a semblé important de favoriser la création de nouvelles associations, telle que Culture Café à Ozolles, mais aussi de permettre à des projets intéressants de se réaliser, donnant ainsi un dynamisme et un attrait pour le canton.

Sur les 10 associations ayant demandé une aide, nous avons pu obtenir une subvention pour toutes sauf une, qui ne répondait pas aux critères d'obtention (celle-ci avait déjà une aide du Conseil Général)

Répartition 2008				
Commune	Association	Projet	Subvention demandée	Subvention accordée
VIRY	Association d'Animation Culturelle	Concert + Rallye pédestre	1000 €	600€
OZOLLES	Cultur'Café	Expo photos + Concert	500 €	350€
CHAMPLECY	Club des Mousquetaires	Randonnée pédestre	500 €	250€
CHAROLLES	Office de Tourisme	- Nocturnes Médiévales - Soirée Music -hall	700 € 300€	450€ 200€
CHAROLLES	Amicale Laique « pastourelles »	Bal Folk 25 ^{ème} anniversaire	350 €	300€
VENDENESSE	Sauvegarde Fours à Chaux	10 ^{ème} anniversaire	380 €	300€
BARON	Comité des Fêtes	Feux de la St Jean	500 €	350€
CHAROLLES	Société Hippique	Concours de saut d'obstacles	350 €	Autre aide CG 71
FONTENAY	Les amis de Fontenay	Fête Champêtre	750 €	200€

Pour 2009 :

Nous profitons de ce bulletin pour informer les associations du calendrier FDAVAL pour cette année 2009 :

- Les dossiers devront être retirés avant le **15 mai 2009**.
- Ils peuvent être demandés par téléphone au 03-85-39-76-15 ou au 06-77-57-18-87.
- Les dossiers complets seront à déposer avant le **29 mai 2009** à notre permanence 10 rue des HALLES à Charolles.
- La commission cantonale pourrait se réunir le 8 juin 2009 pour étudier les demandes et les attributions de subvention.

Cette année encore notre objectif sera de favoriser le développement culturel et sportif de notre canton et de permettre à un grand nombre d'associations de réaliser leur projet.

Nous attendons donc vos dossiers. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter aux n° mentionnés ci-dessus.

Conclusion Ch. Bonnot : Notre engagement en direction des associations va bien au delà naturellement de l'attribution de subventions, c'est une attention constante et bienveillante, c'est la participation assidue aux manifestations organisées, c'est une présence à vos côtés, lors des AG et autres réunions, c'est enfin l'écoute qui permet avec vous de résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer. Parce que l'engagement bénévole est précieux à la vitalité de notre canton sachez que vous pouvez compter sur Christine et sur moi-même pour l'accomplissement de vos projets.

Le temps du changement, comment sommes nous passé sur le canton de Charolles au PIIC (Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal)

Jeudi 20 novembre, Christian BONNOT, accompagné de Christine RONDEPIERRE sa remplaçante et de Corinne BANCHEREAU, Directrice de L'Economie et du Développement des Territoires, rassemblait les représentants

(Maires plus un adjoint délégué) des treize communes du Canton de Charolles.

Cette commission cantonale faisait suite à deux réunions de travail préparatoires :

- La première rencontre, le 18 septembre à Saint Julien de Civry, avait été l'occasion de présenter aux élus les grandes lignes de la nouvelle politique départementale « La Saône et Loire de demain ».

L'essentiel des discussions avait porté sur les aides allouées aux Communes Rurales, dossier qu'était venue présenter Mme Claudette BRUNET – LECHENAULT en personne.

- La seconde réunion tenue à Charolles le 14 Octobre dernier a permis de présenter aux élus la version définitive du Programme d'Intervention pour l'Investissement des Communes (PIIC), adopté par l'Assemblée Départementale le 26 septembre. C'est aussi durant cette réunion de travail que le Conseiller Général a recueilli pour chaque commune les projets envisagés pour l'année 2009, dans la perspective d'une programmation sur 3 ans.

Comme annoncé depuis le mois septembre l'enveloppe cantonale pour ce programme passait de 198 000 à 138 000€ soit une baisse de 30%.

un portage solidaire du poids de ces efforts

Le Conseil Général face à une baisse significative de ses recettes, a décidé de réduire la voilure sur ses propres dépenses et demande à ses partenaires que sont les communes d'accepter un portage solidaire du poids de ces efforts. C'est dans ce contexte que s'est tenue la réunion du 20 novembre à Ozolles.

Par la voix de son Maire, Madame GELIN, la municipalité avait manifesté son vœu d'accueillir cette réunion. Il va de soi qu'elle en fût chaleureusement remerciée par le Conseiller Général dès l'entame des débats. Christian BONNOT a tout d'abord félicité chacun dans la salle du dialogue constructif, qui avait permis de dégager un programme intéressant pour le canton, a ensuite insisté sur la compréhension de certains, de l'altruisme et même de l'abnégation dont ils ont fait preuve dans cet exercice délicat.

une dynamique de développement avec des projets intéressants sur le canton.

Grâce au bon sens, à l'attitude raisonnable de chacun, nous sommes parvenus sur l'enveloppe 2009, et c'est une satisfaction, à faire avec moins, à émerger une dynamique de développement avec des projets intéressants sur le canton. Une salle

des mariages à Charolles, une Micro-Crèche à Saint Julien, une salle informatique à Ozolles, un logement réhabilité à Marcilly la Gueurce, une maison des associations à Viry...

un soutien à l'investissement de 40%

Arrêtons-nous un instant sur la Micro-crèche de St Julien. C'est un beau projet, selon les contraintes cette structure sera chronologiquement la 2ème ou 3ème du genre en Saône et Loire. Et probablement parmi les dix premières au niveau national. Avec un soutien à l'investissement de 40% sur ce projet, le Programme d'Intervention pour l'Investissement des Communes (PIIC) a permis au Conseiller Général du Canton, Christian BONNOT d'accompagner de manière déterminante ce projet cher au Maire de St Julien, Didier ROUX et à toute son équipe municipale. Un bel exemple qui prend à contre-pied l'opposition départementale qui annonçait un fatal désengagement du Conseil Général de Saône et Loire envers les petites communes rurales. Le Canton de Charolles illustre ici, la nouvelle politique insufflée par le Président Montebourg, moins de routes, plus de projets utiles à l'avenir de nos concitoyens et surtout faire mieux avec moins.

CANTON DE CHAROLLES

PROGRAMME D'INTERVENTION POUR L'INVESTISSEMENT COMMUNAL

2009

Enveloppe Globale : **138 602€**

Enveloppe affectée projets structurants (mini) : **69 301€**

Enveloppe affectée projets voirie (maxi) : **41 580,60€**

Nature du projet	Commune	Dénomination	Montant HT	Taux d'intervention	Montant de l'intervention
Structurant	St JULIEN DE CIVRY	Micro Crèche	49 666,13€	40%	19 866,50€
Structurant	CHAROLLES	Salle de Conseil & Mariage	178 526,50€	50% possible ramené à 32,10%	57 301,60€
TOTAL Structurant				55,7% de l'enveloppe Globale	77 168,10€
Voirie	BARON	VC du clou 1 et 2	17 460,10€	40%	6 984,00€
Voirie	CHAMPLECY	CR de St Just + champ Noyer + Marcelizon...	16 083,60€	40%	6 433,40€
Voirie	FONTENAY	CR de Mounot + CR du Bourg	10 634,10€	50%	5 317,00€
Voirie	LUGNY LES CHAROLLES	CR d'Orcilly bas + Moulin + Rue basse	10 179,00€	40%	4 071,60€
TOTAL Voirie				16,45% de l'enveloppe Globale	22 806,00€
Autre Projet	OZOLLES	Salle Informatique meublée	10 258,80€	50% possible ramené à 40%	4 103,50€
Autre Projet	MARCILLY- LA-GUEURCE	Réfection du logement de la salle communale	44 835€	50% ramené à 40,9%	18 353,60€
Autre Projet	VIRY	Maison des associations	50 533,80€	40% possible ramené à 32%	16 170,80€
TOTAL Autre projet				27,87% de l'enveloppe Globale	38 627,90€
TOTAL CONSOMME				100% de l'enveloppe	138 601,90€

Les communes non dépositaires de projet pour 2009 : **CHANGY, PRIZY, VAUDEBARRIER et VENDENESE-LES-CHAROLLES** sont naturellement prioritaires pour le PIIC 2010.

Une Année d'action en Images



Pose de la 1^{ère} pierre Institut St Benoît.



Rassemblement à Mâcon, contre les projets de fermetures de bureaux de poste.



Visite à Vaudebarrier du Foyer Besseige, suivie de la visite du Domaine de Sommery.



Participation active lors de la journée spéciale Charolais au Salon de l'Agriculture à Paris.



Séance publique de l'Assemblée Départementale à Mâcon.

13 mois d'activité dense lors des séances publiques du Conseil Général, avec en particulier la présentation de vœux et de questions d'actualité au nom du groupe de la Majorité Départementale :

- Vœu contre la suppression des Tribunaux en Saône et Loire.
- Vœu pour le maintien des aides du Ministère de l'Education Nationale en faveur des associations d'Education Populaire.
- Questions d'actualité sur la privatisation de la RCEA, dernière route nationale en Saône et Loire.
- Vœu pour une réforme concertée et constructive des Instituts Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)...

Christian BONNOT

Conseiller Général - Président de Commission Education Jeunesse et Sports
10 Rue des Halles 71120 CHAROLLES - 03.85.24.21.97 - 06.85.85.17.68

Email : christian.bonnot1@aliceadsl.fr

<http://christianbonnot.charolles.info>